



Pour diffusion immédiate – 19 novembre 2014

Conclusions – Comité directeur de l'ISP (SC-18)

Le Comité directeur de l'ISP (SC-18) s'est réuni à Genève les 12 et 13 novembre 2014.

Cette rencontre a permis d'aborder tous les aspects liés à la mise en œuvre du [Programme d'action](#), et s'est concentrée de façon plus spécifique sur les campagnes mondiales menées par l'ISP dans les domaines des [accords commerciaux](#) et de la [justice fiscale](#).

Le Comité a souligné l'importance des initiatives de l'ISP dans le domaine des accords commerciaux, ainsi que des activités mises en œuvre par ses affiliés et partenaires. Il a en outre insisté sur la nécessité de poursuivre la campagne en 2015, renforcée par de nouveaux arguments et de nouvelles analyses. Ces éléments joueront un rôle majeur pour empêcher l'adoption de certains accords (tels que l'AECG, le PTP ou encore le TTIP), ainsi que les négociations sur l'[ACS](#).

La question de la justice fiscale figure désormais au programme des institutions internationales (G20, OCDE et IFI) et doit être proposée en tant qu'élément fondamental du programme pour l'après-2015, dans la mesure où elle permet d'éradiquer la pauvreté et de garantir un financement adéquat des services publics.

Les [droits syndicaux](#) continuent de résider au cœur des activités de l'ISP menées en réponse aux violations massives des droits fondamentaux des travailleurs/euses aux quatre coins du monde. L'ISP doit contribuer aux initiatives visant à protéger le droit de grève, menacé par le groupe des employeurs au sein de l'OIT, ainsi que par nombreuses réformes gouvernementales.

En entérinant le programme d'activités sectorielles, le Comité a appelé à la création d'un nouveau secteur « Soutien aux personnels auxiliaires du secteur de l'éducation », et a reconnu l'importance de pourvoir le poste de Responsable du secteur municipal, vacant depuis le départ de Rolv Hanssen.

Le Comité directeur a également approuvé les activités déjà mises en œuvre par l'ISP pour lutter contre la [corruption](#), un aspect fondamental du travail visant à trouver des alternatives à l'austérité pour financer les services publics.

Le Comité a approuvé la création d'un groupe de travail sur les [fonds de pension](#) qui sera chargé de travailler sur des questions bien précises, telles que les fonds de pension et les investissements dans les infrastructures de PPP, les menaces à l'encontre des fonds à prestations déterminées, ou encore le soutien à des initiatives d'actionnaires.

Le Comité directeur a également approuvé le programme d'activités lié aux situations d'urgence et aux catastrophes, qui se concentrera principalement sur l'aide apportée aux premiers intervenants, et plus particulièrement sur les pompiers. L'ISP participera à la Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra à Sendai (Japon), du 14 au 18 mars 2015. Les affiliés japonais commencent d'ores et déjà à collaborer avec l'ISP à cet effet. Les secrétariats régionaux de l'ISP proposeront des noms pour les membres du groupe de travail sur les situations d'urgence et les catastrophes.

Enfin, le Comité a approuvé une augmentation des cotisations de l'ordre de 0,03 €, conformément à la procédure établie par le Conseil exécutif de l'ISP 145 en mai 2013.